L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 23 MARS 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI MATIN 23 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. de Fériet, à midi, à la Bourse d'Encan encoignure Royale et Conti—une résidence de prix, en briques et à étages, rue du Bassin, entre Bienville et Conti—et une maison basse, rue Franklin, derrière la première—Aussi, le magnifique magasin et entrepôt en briques et à deux étages, 29 Vieille-Levée, et une résidence en briques, à étages, rue des Ursulines. De plus, une résidence en briques et à étage, 389 rue Royale. Et une maison basse en bois, 476 rue Amour ou Remparts. Aussi, six terrains dans le Troisième District, touchant aux Casernes.

Par Albert Pool & Co., à la Bourse d'Encan, au coin des rues Royale et Conti—Une jolie maison basse en bois, rue Kerlerec, entre St-Claude et Tremé.

Par Nash & Hodgson, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue Royale, coin Conti—Une résidence en briques, à deux étages, 189 rue des Remparts.

Par B. Guimont, à 10 heures, rue d'Orléans, entre Marais et Villeré, la balance du fonds d'un magasin de quincaillerie.

Par D. E. Morphy, à leur magasin d'encan, 47 rue des Magasins—[illegible] colis verreries.

Par E. Roger & Co, à leurs salles de vente, rue Vieille-Levée—[illegible] caisses et 100 malles de chaussures.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Rotonde St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres,—Vente régulière de meubles.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 57 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules, porc, bœuf, comestibles, etc.

Par F. Keller, au-dessous de l'Hôtel St-Charles—Vente régulière de livres, tous les soirs, à 7 heures.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres—Habillements fins de saison, lingerie de [illegible], sacs de voyage, chapeaux fins.

Vincent & Co., à leur salle d'encan, aux Nos 44 de la rue de la Douane—Marchandises étrangères et américaines, de saison.

[illegible] à Pouoan.—M. G. de Fériet, vend, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue Royale [illegible] Banque de la Louisiane, au coin [illegible] Conti : les immeubles de choix [illegible]

[illegible] magasin en briques, à deux étages, Vieille-Levée 29 (maintenant [illegible] à l'établissement de Villerré[illegible]

[illegible] résidence en briques à deux étages, rue des Ursulines, entre Royale et [illegible]

[illegible] résidence en briques, bien bâtie, avec [illegible], No [illegible] rue du Bassin, entre les rues [illegible] Conti.

[illegible] confortable maison basse, couverte en [illegible] immédiatement sur les derrières de la [illegible] No 3, faisant face à la rue Fran[illegible]

[illegible] belle résidence en briques à deux étages, rue Royale, entre les rues Esplanade et [illegible]

[illegible] bonne maison en bois, No 476 rue des [illegible], entre les rues Champs-Elysées et la [illegible]

Trois lots de terre rue de Chartres ou Mo[illegible], entre les rues Louisa et Piété, devant le [illegible] Washington.

Un lot de terre au coin des rues St Ferdinand [illegible] Amour.

—Deux petites résidences rue Ste-Anne, entre [illegible] rues Dergenois et Broad.

70—Dix lots de choix dans le Troisième District, attenant aux Casernes des Etats-Unis.

Conditions—libérales, comme on le verra en consultant nos colonnes d'annonces.

ATTENTION!

Propriété à Poncan rue des Remparts—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront le jour[illegible], à midi, à la Bourse d'Encan de la rue Royale, au coin des rues Royale et Conti, l'ancienne résidence Devergès, située rue des Remparts, No 189, Voyez l'annonce.

Articles Chinois et Japonais.—Le reste de la cargaison de la barque Lawrence, sera vendu par Vincent & Cie, encanteurs, vendredi matin, à 10 heures, rue du Canal, No 163.

Verreries ! Verreries ! — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, successeurs d'Ernest Turpin, 98 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, JEUDI.

Opéra—Le Barbier de Séville.

Académie de Musique — Troupes Walhalla & Bioplastic, et Gaieté Comique.

St-Charles—Fritz our Cousin German.

Musée Crescent City—Nos 40 et 42, rue St Charles.

PARIS.

Edmond About disait un jour en parlant de la capitale de la France : "Cet absurde et charmant Paris." La seconde épithète n'est plus de mise et elle pourrait être remplacée par une autre plus sévère. Mais jamais la première n'a été mieux justifiée.

Quoi de plus absurde, en effet, que cette révolte de Paris contre la France et contre la République. Nous disons absurde au point de vue des insurgés qui ne sont pas soudoyés et qui y vont de bonne foi, croyant sauver la République. Il n'y a que les enfants ignorant l'histoire du passé, ou les fous aveuglés par un fanatisme qui les place au niveau des séides du Vieux de la Montagne, qui ne voient pas les conséquences forcées de cette insurrection, qui justifie le coup d'Etat du deux décembre 1851 et qui fait regretter le régime impérial.

En se mettant en révolte ouverte contre une assemblée élue par le suffrage universel et qui représente la France entière, les insurgés s'attaquent au principe de la souveraineté populaire, base de tout gouvernement républicain. D'un autre côté, ils alarment tous les intérêts qui vont se liguer contre eux et, par les assassinats dont ils se rendent coupables, ils soulèvent l'indignation générale, non seulement en France, mais dans tout le monde civilisé.

Que peuvent-ils donc espérer ?

Ceux qui montent la garde à l'Hôtel-de-Ville et ailleurs reçoivent trois francs par jour, provenant peut-être de l'argent que la Prusse a extorqué à la France ! Combien de temps cela peut-il durer ? Huit jours, un mois tout au plus. Et pour une aussi misérable considération, il se trouve cinquante mille, cent mille ouvriers parisiens au plus qui consentent à se rendre complices de la plus infâme trahison qu'il y aura jamais eu à enregistrer dans l'histoire de la France.

Quant aux chefs, les uns sont payés soit par la Prusse, soit par quelques agents secrets d'une combinaison monarchique, les autres sont des fous, des illuminés, ou des énergumènes auxquels la camisole de force devrait être appliquée.

Mais ce n'est là qu'une fraction de Paris. Aux 50,000 votants qui ont donné leurs voix à Blanqui, ajoutons 50,000 malheureux attirés par l'appât de ces trois francs par jour que les chefs allouent aux soldats de l'émeute, et cela ne forme que cent mille hommes. Que fait donc le reste de Paris ? Où sont les 300,000 gardes nationaux, c'est-à-dire les propriétaires, les négociants, les boutiquiers, les artisans et les gens de profession libérale — tous ceux enfin que l'émeute menace dans leurs propriétés, dans leurs intérêts, dans la sécurité de leurs familles et celle de leurs personnes ?

Car il faut faire cesser ce malentendu du télégraphe. Ce n'est pas la garde nationale de Paris qui se rend coupable de ce crime de lèse-patrie, au moment où les armées étrangères foulent encore le sol de la France. Non. Ce n'est qu'une fraction minime des électeurs. Ce sont des malheureux qui n'avaient jamais porté d'autre vêtement que la blouse et que le gouvernement du 4 septembre, dans sa bonté et dans son aveuglement, a revêtus de l'uniforme de la garde nationale et armés de fusils destinés à repousser l'étranger. Et ces hommes égarés déshonorent l'uniforme qu'on leur a donné, et tournent contre la patrie et la république les armes qu'on leur a livrées.

M. Jules Favre, sous l'empire, demandait instamment qu'on armât les hommes de Belleville, et malgré les répugnances instinctives du général Trochu, il leur a fait mettre des fusils dans les mains, il leur a laissé prendre les canons et les mitrailleuses. Il connaît, aujourd'hui, l'usage que ces hommes peuvent en faire.

Mais revenons à Paris, au vrai Paris. Pourquoi ces deux ou trois cent mille gardes nationaux qui ne pactisent pas avec l'émeute restent-ils spectateurs passifs, sinon indifférents, des crimes commis par leurs indignes camarades ? Voilà ce qu'on se demande à l'étranger.

La réponse est simple. La garde nationale a été impuissante devant l'émeute comme l'armée devant l'invasion, parce que la direction lui a manqué, parce que les autorités ont été imprévoyantes et faibles.

Depuis six mois, l'autorité, à Paris, pactise constamment avec l'émeute. Elle a laissé piller les halles et les propriétés, forcer les prisons, envahir l'Hôtel-de-ville, arrêter les membres du gouvernement ; et elle n'a su ni prévenir les troubles ni les réprimer. L'indiscipline et non la famine a rendu impossible la délivrance de Paris. L'indiscipline qui a livré Paris aux Prussiens vient de le livrer à l'émeute.

La police n'a jamais été réorganisée, et, trois jours avant que l'émeute éclatât, on a placé à sa tête un républicain avancé, animé peut-être des meilleurs sentiments, mais complètement incompétent pour remplir de pareilles fonctions dans d'aussi graves circonstances. Aucune mesure de prévention n'a donc été prise, et les mesures de répression ont échoué par la mollesse des chefs.

Quant à la garde nationale, il paraît qu'on n'a pas jugé à propos d'utiliser ses services, ou bien on n'y a songé que quand son commandant, le général d'Aurelles, a été capturé avec le quartier-général de la place Vendôme.

Les gardes nationaux n'ont d'autre organisation que celle des bataillons, et, l'état-major pris, les bataillons se sont trouvés sans ordre et sans liens entr'eux. La faiblesse de l'autorité a découragé les mieux disposés et a rendu inutile l'esprit de résistance individuel.

Mais la réaction se fait déjà. Les maires des 24 arrondissements refusent de reconnaître les décrets du comité révolutionnaire, toute la presse proteste, et la partie saine de la population n'attend qu'un signal pour prendre les armes et coopérer à l'extermination des émeutiers et au rétablissement de l'ordre.

Si le mouvement des départements s'accentue, et si les plans d'attaque des généraux sont mieux conçus et mieux exécutés, nul doute que la vraie garde nationale de Paris ne rachète, par son courage et son dévouement, les souillures qui viennent d'être infligées à son uniforme par les mercenaires de Bismarck, les séides insensés de la Déesse révolution ou les voyous de Belleville !

Paris, le vrai Paris, reprendra possession de lui-même et s'efforcera de prouver à la France qu'il est encore digne de rester la capitale de la nation !

Théâtre de l'Opéra.— L'Opéra donne ce soir le *Barbier de Séville*. Cette représentation sera très-probablement la dernière. On sait que le *Barbier* est exécuté d'une façon très-remarquable, par Mme Naddi, MM. Dumestre, de Keghel, Périé et Dubosc.

Une représentation aussi attrayante aura raison des rigueurs du Carême et attirera, nous y comptons, un public nombreux.

Mardi prochain, 28 mars, bénéfice de M. Dumestre, *Rigoletto*, grand opéra en 4 actes, de Verdi.

Le concert de mademoiselle Fairex. —Nous avons eu le plaisir d'entendre hier mademoiselle Emma Fairex chanter la cavatine de la *Somnambule*, et nous avons été ravis, comme tout l'auditoire, du gracieux talent que possède déjà la jeune cantatrice louisianaise. Sa fraîche et jolie voix a gagné considérablement en souplesse, et mademoiselle Fairex exécute les gammes, les vocalises et les traits avec l'aisance d'une artiste sûre d'elle-même. En continuant à travailler comme elle l'a fait depuis deux ans, notre jeune compatriote nous paraît appelée à un bel avenir artistique. Le public lui a fait hier une ovation qui n'est pour elle que le prélude des succès qui l'attendent au Nord et en Europe. Nous espérons qu'elle nous reviendra dans quelques années avec une réputation déjà établie.

M. Van Hufflen et l'une de ses élèves Mlle A. S., Mlle Theresa Canon, les demoiselles Franko, MM. Davis, Bremer et Wheeler ont donné leur concours à Mlle Fairex et contribué au succès de la soirée, dont nous regrettons de ne pouvoir donner un compte-rendu détaillé.

Leçons de musique.—M. C. Caramano, qui nous est particulièrement recommandé comme un excellent musicien et un professeur de mérite, se propose de donner des leçons de chant et de piano dans notre ville. Elève des meilleures écoles d'Italie et comptant parmi ses professeurs Bertini et le célèbre Mercadante, M. Caramano se présente sous les meilleurs auspices et nous ne doutons pas qu'il ne se fasse une place honorable parmi les professeurs distingués que compte déjà la Nlle-Orléans. M. Caramano a déjà été nommé organiste de l'église de l'Archevêché. Les personnes qui désireraient ses services sont priées de laisser leur adresse au magasin de musique de Blackmar, rue du Canal, ou au magasin de pianos de Mme Périer, rue Royale.

Compagnie d'assurance sur la vie Knickerbocker.—Un important changement vient d'avoir lieu dans l'administration de la succursale du Sud-Ouest de cette compagnie, dont le siége principal est à New-York, succursale qui comprend la Louisiane, le Texas et la partie du Sud du Mississippi. M. H. C. Paxton vient de se retirer de la gérance de cette succursale après plusieurs années d'administration habilement dirigée. Mais la compagnie vient de le remplacer heureusement par deux hommes déjà initiés à ses affaires et dignes d'inspirer toute confiance aux assurés. Nous voulons parler du colonel Richard Gaines et de M. P. V. Ducros, qui viennent d'être chargés conjointement de la gérance de la succursale de la compagnie Knickerbocker à la Nouvelle-Orléans. M. Ducros s'est déjà fait connaître des clients de la compagnie en remplissant les fonctions de secrétaire pendant plusieurs années avec un zèle et une capacité que chacun a pu constater. La compagnie ne pourra que gagner en popularité par suite des excellents choix qu'elle vient de faire. Les bureaux de la succursale sont établis rue du Camp No 50.

L'Artillerie de la Louisiane. — Le Régiment d'Artillerie de la Louisiane doit s'exercer en tirant à la cible, au Lac Pontchartrain, dimanche prochain. Nos remerciements au colonel et à l'adjudant, M. Labranche, pour l'invitation qu'ils nous ont adressée.

De quel fil vous servez-vous ?— Nous supposons que vous choisissez le meilleur ou que vous recherchez le meilleur. Eh bien, nous vous indiquerons où il se trouve. Vous le trouverez chez North, Brush & Mason, rue des Magasins, No 35, qui ont toujours à vendre du fameux fil de coton longue soie de Williston, reconnu universellement comme un article tout à fait supérieur et auquel nul fil ne peut être comparé. Voyez l'annonce.

Agence pour la vente du whisky de Cincinnati.—MM. Devan, Mason & Co, rue Poydras 111 et 113, annoncent qu'ils ont toujours en magasin les célèbres marques si populaires du whisky "S. N. Pike," Magnolia, "White Wheat," Ohio Belle etc, ainsi que des whiskys de Bourbon et des whiskys de seigle. Toutes ces marques sont en effet des plus estimées et nous nous permettons de les recommander aux amateurs et aux cafés de la ville.

☞ Couturières, ne demandez jamais que du fil Williston, lequel se vend au No. 35, rue des Magasins, où est établie l'agence de la fabrique. C'est à la fois le plus souple et le plus solide, le seul avec lequel on peut faire un excellent ouvrage.

DÉSORDRES A PARIS LE 12 MARS.

Voici le résumé des nouvelles télégraphiques reçues à New York sur les désordres qui ont eu lieu à Paris le 12 mars :

Le 12, il y avait eu encore quelque agitation, à la suite de la condamnation des émeutiers du 10 décembre. Les désordres ont été facilement réprimés.

Voici comment une correspondance de Paris rend compte de cette journée :

"Des agitateurs ultra-radicaux ont tenté hier de provoquer de nouveaux désordres, lorsqu'ils ont eu connaissance du jugement prononcé par un conseil de guerre contre Flourens, Blanqui, Girard et Avril, les chefs de l'attaque faite contre l'Hôtel-de-Ville le 10 décembre.

"Plusieurs bataillons de Belleville ont parcouru la rue Saint-Antoine en demandant que la sentence de mort prononcée contre Flourens et ses complices fût commuée. Des meetings ont aussi eu lieu sur la place de la Bastille et dans la rue Ménilmontant pour protester contre la rigueur de cette sentence. La plus grande désordre n'a pas cessé de régner dans ces meetings.

"Le bataillon de gardes nationaux que commandait jadis Gustave Flourens, parlait d'user de représailles contre les membres du gouvernement, dans le cas où ils approuveraient la sentence du conseil de guerre. Mais toutes les tentatives faites pour provoquer des actes de violence ont échoué.

"Vers midi, des bataillons de troupes régulières ont pénétré dans les faubourgs, où ils ont facilement dispersé les perturbateurs. Personne n'a été blessé. L'énergie avec laquelle la nouvelle administration militaire réprime les désordres contribue à rétablir la confiance."

☞ Avis aux mères.—Chapeaux pour enfants, en paille, laine, de 25 cents à $2 au coin St-Louis et Royale.

PAR LE TELEGRAPHE.

Les émeutes de Paris.

Détails additionnels.

La proclamation de Thiers.

L'occupation de Montmartre.

La trahison des troupes de ligne.

Les journaux de l'Ouest contiennent les dépêches additionnelles suivantes :

Londres, 19 mars — Le président Thiers a lancé une proclamation faisant appel à la raison et au patriotisme des citoyens de Paris pour la préservation de l'ordre. Il dit qu'il est informé que les mécontents de Montmartre ont placé leurs canons de façon à démolir les demeures de leurs concitoyens.

Il déclare que de tels actes compromettent fatalement la république parce que les désordres perdront la république. Il soutient que le gouvernement actuel est réellement républicain et qu'aucun ami de la république ne doit l'attaquer. Le gouvernement retirera les canons à ces hommes qui, égarés par des meneurs politiques, cherchent à inaugurer la guerre civile. Il trace un tableau déplorable des résultats de longs actes, montrant comment le commerce de la ville est suspendu, est arrêté et comment les boutiques sont désertes.

Thiers continue ainsi : "Le gouvernement, espérant que les mécontents reviendront à leurs devoirs comme bons citoyens et obéiront aux lois, s'abstient encore de donner l'ordre de recourir à des mesures extrêmes pour délivrer le pays du nouvel ennemi, mais il est déterminé à agir quand cela sera nécessaire et à livrer les meneurs à la justice. Le gouvernement compte sur la coopération de tous les bons citoyens."

La proclamation se termine ainsi : "après cet avertissement, nous rétablirons la paix par la force, si c'est nécessaire, à tout prix."

Des événements du caractère le plus malheureux ont eu lieu à Paris et la situation devient d'heure en heure plus grave. Le gouvernement, conformément à la proclamation du président Thiers, envoya, vendredi à minuit, un détachement de troupes et de gendarmes occuper les positions des insurgés à Montmartre. Un grand nombre de canons furent enlevés et les gendarmes firent 400 prisonniers. Dans la matinée les gardes nationaux de Belleville et de Montmartre, accompagnés d'un grand nombre de soldats de ligne sans armes, arrivèrent sur les lieux et relâchèrent les prisonniers.

Le général Vinoy, qui commandait les forces du gouvernement, avait un cordon de troupes autour de la colline de Montmartre ; il avait placé des mitrailleuses à l'entrée des rues et ses sentinelles empêchaient le monde de monter sur la colline. Les batteries de mitrailleuses furent bientôt entourées de groupes irrités qui demandèrent pourquoi les autorités se méfiaient du peuple, et si c'était leur intention de les massacrer. Les soldats, quand on leur demanda s'ils voulaient tirer sur les citoyens, ne firent pas de réponse, et bientôt une fraternisation générale commença. Les populaces put mettre de côté les mitrailleuses et monter sur les hauteurs. Les compagnies de soldats placées au sommet fraternisèrent avec les gardes nationaux qui gardaient les canons encore en leur possession. A mesure que de nouvelles troupes arrivaient, la foule criait "la crosse en l'air" et l'ordre était exécuté.

A dix heures, les gardes nationaux avaient repris leurs positions et empêchaient toutes les personnes non armées de monter sur la colline. A la même heure, un conflit sérieux avait lieu sur la place Pigalle, à l'extrémité d'une des rues qui conduit sur les hauteurs. Quelques artilleurs et quelques chasseurs, furent entourés par une foule irritée qui les accosta aux cris de "allez combattre les Prussiens." Un lieutenant de chasseurs, en essayant de dégager son cheval de la foule, tira son sabre ; il fut instantanément tiré de son cheval et tué. Il s'en suivit une mêlée dans laquelle un artilleur et deux gardes nationaux furent tués, mais le combat cessa bientôt.

Les soldats abandonnaient leurs postes et se mêlaient à la foule, distribuant leurs cartouches et abandonnant leurs chassepots. Les artilleurs laissèrent la populace emmener deux mitrailleuses sans faire aucune résistance. Les gendarmes seuls restèrent fidèles au gouvernement, mais ils étaient trop peu nombreux et ils se retirèrent.

A onze heures, plusieurs bataillons de gardes nationaux, bien organisés, entrèrent à Montmartre en criant "Vive la République." Le district était entièrement au pouvoir des gardes nationaux, les soldats ayant déserté. Pas un gendarme, pas un seul régulier n'était visible. Tous les gardes nationaux étaient amplement pourvus de cartouches et paraissaient résolus à retenir leurs canons et à garder leurs positions sur les hauteurs.

Les desseins des insurgés sont encore indéfinis. Leur principal objet actuellement est de résister au gouvernement. La foule à Montmartre et à Belleville est unanime dans ses clameurs contre l'Assemblée de Bordeaux, dans ses demandes pour la dissolution immédiate de l'assemblée et pour l'élection d'une nouvelle qui devra siéger à Paris.

A six heures, samedi soir, l'agitation et l'incertitude continuent. Les troupes ont été retirées des faubourgs où la population paraît excitée et hostile.

Le général Faron a été entouré pendant plusieurs heures par la populace à Montmartre. Ses troupes sont restées fidèles ; elles ont chargé et pris trois barricades à la baïonnette et ont fini par se frayer un chemin et s'échapper. Le général Lecomte et d'autres officiers n'ont pas été aussi heureux. Abandonnés par leurs hommes, ils ont été faits prisonniers par les émeutiers et ils sont détenus au Château-Rouge. Le général Paturel est blessé.

Dans la matinée, les troupes ont réussi à prendre 40 canons à Montmartre. La populace en a repris cinq sans combat. Le reste a été mis en sûreté. Les rebelles ont tué tous les chevaux des officiers d'état-major qui ont été entourés et faits prisonniers. Les rebelles construisent des barricades additionnelles, à Montmartre, à Belleville et dans le faubourg St-Antoine.

Le gouvernement a lancé une autre proclamation dans laquelle il répudie toute intention de coup d'Etat, et avertit les communistes qui cherchent à piller Paris qu'ils ruineront la France. Il fait appel à la garde nationale pour mettre un terme à l'état d'anarchie dans lequel est plongée la capitale.

A neuf heures du soir, on a annoncé que les généraux Lecomte et Clément Thomas, ce dernier ex-commandant-en-chef de la garde nationale, qui avaient été capturés le matin, avaient été fusillés par les insurgés après un jugement sommaire. La nouvelle a répandu la consternation dans la ville.

Le général Vinoy et son état-major, avec toutes les troupes de ligne et toute la force des gendarmes, se sont retirés sur la rive gauche de la Seine, laissant la garde nationale rétablir l'ordre sur la rive droite. Les gardes nationaux sont assemblés sur divers points. Les boulevards sont remplis de monde, mais il n'y a pas eu d'autre conflit. Les boutiques sont fermées et les omnibus ont cessé de marcher.

Paris, samedi soir, 19 mars — Les journaux de ce matin confirment la nouvelle de l'exécution des généraux Lecomte et Thomas. Après leur capture, ils ont été conduits au jardin de la rue des Rosiers à Montmartre, où le comité central révolutionnaire tenait ses séances. Après un semblant de jugement ils ont été condamnés à mort, ont été conduits dehors et fusillés. Tous les rapports s'accordent à dire qu'ils sont morts bravement.

Londres, 19 mars, 11 h. 30 P. M. — Une dépêche reçue de Dieppe annonce que les troupes prussiennes d'Amiens sont arrivées dans cette ville et en ont occupé la moitié. La garnison française retient l'autre moitié.

Bruxelles, 19 mars — L'*Etoile Belge* annonce que le gouvernement français a négocié avec les Rothschild un emprunt de deux milliards de francs à cinq pour cent au prix de 75. (Ce qui est un escompte de 25 0[illegible].)

Un Agent de Bismarck à la tête des Emeutes de Paris.—Assy qui, suivant les dépêches, serait le président du comité insurrectionnel à Paris, est ce [illegible], membre de l'Association internationale qui, au commencement de la guerre, a provoqué la grève du Creusot, et qui a distribué aux ouvriers de l'argent. Il a été [illegible] convaincu d'avoir reçu cet argent de la Prusse.

☞ Achetez vos chemises françaises toile et devant toile chez Lion & Pinsard, 151, rue du Canal.

☞ *L'Illustration*, contenant l'Histoire illustrée du Siége de Paris, se trouve à la librairie et au cabinet de lecture de Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

$25.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $25, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 189 de la rue du Canal.

— On écrit de Bordeaux, le 25, à la *Vérité* :

"Une fraction de la gauche s'est réunie, hier soir, sous la présidence du commandant Brunel, afin de s'entendre sur la manière dont l'opposition devra se comporter dans la discussion qui doit avoir lieu prochainement au sein de l'Assemblée, au sujet de l'élection des princes d'Orléans qui a été réservée. M. Louis Blanc a prononcé un grand discours en faveur de la validation. On n'a pas manqué de lui reprocher, à ce propos, de suivre aujourd'hui, à l'égard des princes d'Orléans, la même tactique que jadis, à l'égard du prince Louis Napoléon. D'autres ont fait observer que légalement les princes ne pouvaient siéger dans l'Assemblée, puisqu'il existait contre eux une loi de proscription. Cette opinion ayant prévalu, la gauche a pris la résolution de voter contre la validation, tout en se promettant de réclamer, à la première occasion, l'abrogation de toutes les lois de proscription."

☞ Avis aux Havanais. — Spécialité pour le nettoyage des chapeaux Panamas, au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

— On fait circuler l'extrait suivant d'une lettre qui aurait été récemment adressée par le comte de Paris à l'un de ses amis de Bordeaux :

"Ce qui se fera en France et par les représentants de la France sera bien fait ; ce qui serait tenté du dehors serait prématuré et stérile. Je n'ai aucune pensée d'ambition personnelle.

"Je travaillerai loyalement à la solution qui paraîtra devoir assurer le plus sûrement à la France le gouvernement libre, stable et honnête dont elle a besoin.

"Si un accord politique se fait, c'est sur la constitution que doivent porter toutes les stipulations.

"L'important est d'obtenir un appui pour faire triompher les classes qui nous garantissent un pacte libéral.

"Les questions de personne ne peuvent être l'objet d'aucune condition.

"L'idée de stipuler une abdication est inadmissible. Nous devons la repousser absolument.

"Il ne faut être ferme que sur les questions de principe, et non sur des questions de personnes."

—Un Bordelais envoie, au *Paris Journal*, des nouvelles de quelques-unes des célébrités de l'empire :

M. Emile Ollivier habite toujours Florence. Son frère est à Turin, dans une maison de fous.

MM. Rigault de Genouilly, Forcade, Segris, Louvet, Leroux, sont à Saint Sébastien.

M. Magne posera sa candidature dans la Dordogne lorsque M. Thiers aura opté. On dit que Mme Magne n'a pu trouver de cuisinière, et qu'elle doit vaquer elle-même aux soins de la cuisine.

M. Haussman va naturaliser Rome ; Victor-Emmanuel le presse de se faire naturaliser pour lui offrir un portefeuille.

M. Dréolle dirige à Florence le journal l'*International*.

A Bordeaux, M. Wilson est propriétaire du *Français* et M. Johnston de la *Province*. Aurélien Scholl est sous-intendant de l'armée de Détroyat à La Rochelle.

MM. de Bourgoing, ex-écuyer de l'exempereur, Fernetti, Aguado, font partie de la mobile à cheval.

M. Kaempfen, avocat, ancien rédacteur du *Temps*, a été nommé par M. Ernest Picard, directeur du *Journal Officiel*.

☞ Faites porter vos *Illustrations* à domicile, en vous abonnant chez Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

CHRONIQUE LOCALE.

Arrestation d'un condamné pour meurtre.—Thomas H. Wilson a comparu hier devant le recorder Houghton, qui l'a renvoyé en prison, où il restera jusqu'à ce qu'il soit rendu à la paroisse de Soto, où il avait été arrêté et d'où il s'était échappé, après avoir été convaincu du meurtre de William Dorsey et de Mme Dorsey, sur lesquels il avait tiré près de la ville de Mansfield, le 25 mai dernier.

Sixième Cour de District.— Michel A. Bechel, administrateur de la succession de Louis R. Marmillon, de St. Jean-Baptiste, a intenté une action contre la compagnie du chemin de fer de Chattanooga O. E. Smith et autres, entrepreneurs du chemin, qui ont opéré des excavations au-delà des limites permises par la charte, et plus profondément que cela n'était nécessaire, ce qui empêche le desséchement du sol. Le dommage est évalué à $10,000, somme réclamée par ledit Bechel.

Procès en dommage. — Mme Nancy Lockwood, tutrice naturelle de quatre enfants dont la mère, sa fille, est morte par l'explosion d'une lampe à huile Anchor, réclame, devant la Quatrième Cour de District, une indemnité de $20,000 contre les deux marchands qui ont vendu cette huile, avec l'assurance qu'elle était à l'épreuve fixée par le Bureau de santé, quand cela était faux.

Affaire de la rue St-Louis.—Le procès de Capdeville et de ses co-accusés continue. M. Castellanos demande que le jury puisse aller chez MM. Rochereau & Co., pour visiter les lieux, théâtre du vol. Les avocats de la défense s'y opposent, mais la Cour y adhère et recommande à M. Rochereau de ne pas communiquer avec le jury pendant qu'il se trouvera dans son domicile. L'avocat-général veut parler au jury, mais M. Dooley objecte et la Cour autorise le jury à faire cette descente de lieu, M. Rochereau devant montrer tous les points essentiels à connaître, sans entrer en conversation.

L'audience est suspendue alors et le jury part sous la conduite du député en chef Houston, accompagné de quatre autres députés, et de MM. Walker et Gastinel, avocats de la défense.

M. Rochereau reçoit le juri et le conduit dans toutes les parties de la maison, en bas, en haut, sur les derrières du magasin et dans l'entrepôt. Il montre dans le mur entre son entrepôt et celui de MM. Dunbar et Son, un trou assez large pour laisser passer un homme à la fois. Il montre aussi le trou pratiqué dans le plafond, au-dessus du caveau, et à environ quatre pieds de distance. Il ouvre le caveau où se trouvait un coffre-fort de Diebold et Kienzle.

Le juri visite ensuite le magasin de MM. Dunbar et Co, Nos 12 et 14 de la rue St-Louis. Sur les derrières de l'entrepôt il y a un mur en briques en connexion avec la maison Segassie. Là se voit un trou par lequel les voleurs s'échappèrent.

Le juri a visité aussi la partie du magasin de MM. Dunbar, la première porte du No 10, rue St Louis, par laquelle on suppose que les voleurs firent leur entrée, et l'établissement de M. Segassie, qui a un magasin de produits au rez-de-chaussée et qui réside au premier étage, rue de la Vieille-Levée.

A onze heures trois quarts, le juri est rentré en cour et reprend sa place ; après quoi, le juge Dooley dépose un bill d'exception à l'ordre de la cour, permettant au juri de faire une descente de lieu. L'exception est fondée sur le fait que M. Rochereau aurait donné des explications verbales au juri, quand la vérité est qu'il ne lui a pas dit un mot. L'exception se fonde aussi sur d'autres raisons qui ne soutiennent pas l'examen.

Feu.—Hier matin, vers 6 heures, le feu a pris chez Mme Burton, rue Calliope, près de la rue Liberté et, cette fois encore, par l'explosion d'une lampe à huile de charbon : toutefois l'incendie a pu être promptement étouffé et le dommage est fort léger.

Explosion.—Hier matin, une bouilloire de la scierie de MM. Hass & Pooley, au coin des rues Howard et Julia, a fait explosion et un employé de l'établissement, nommé J. Thompson, a été grièvement échaudé.

Vol.—On a volé hier matin, entre minuit et 7 heure, chez M. H. M. Murphy, rue Villeré, 85, une quantité d'effets domestiques, d'autres articles de valeur et une petite somme d'argent. Les voleurs sont entrés en forçant une porte de derrière par laquelle ils sont repartis sans avoir laissé d'autres traces que celles de leur opération.

Bureau des écoles. — Réunion, hier, sous la présidence du juge Dibble.

Le comité sur les professeurs rapporte que Mlle Mary Mills a été nommée première assistante de l'école Paulding.

Le rapport sur la vaccination des enfants dans les écoles publiques, recommandant que les enfants qui n'ont pas été vaccinés et qui refusent de l'être, restent sous le contrôle du Bureau de santé, est adopté.

Le président informe le Bureau que le maire de la ville conteste le droit du Bureau à imposer une taxe pour les écoles. En conséquence, le président a intenté procès à la ville. L'avocat-général représente le Bureau, au nom du Bureau. Le [illegible] l'affaire sera jugée [illegible] La décision sera rendue lundi prochain, à la Huitième Cour de District, et s'il y a appel, le décret de la Cour Suprême serait rendu le lundi suivant.

Le président dit qu'il faut prendre des mesures pour payer les professeurs.

Le général Longstreet dit que probablement le comité de finance sera à même de payer le mois de février dans quelques jours. Le Bureau s'ajourne.

☞ Achetez vos gants (garantis Jouvin) chez Lion & Pinsard, 151 et 153, rue du Canal.

☞ Quel fil employez-vous ? Le fil supérieur, le fil sans pareil est celui de Williston, (*Williston's corded Sea Island Spool Cotton*), qui se vend rue des Magasins, No. 35. Il excelle celui de toutes les autres fabriques. On n'en trouve de meilleur nulle part.

☞ A l'enseigne de Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale, nettoyage de Panamas, sans acide. Chapeaux de saison, à bon marché.

☞ $12 00 par an. Tel est le prix de l'*Illustration* chez Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

☞ Quiconque veut gagner de $1 à $2, doit acheter son chapeau au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

$25.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont fait que des éloges.—S'adresser au No 189 de la rue du Canal.

— La Neue-Presse, de Vienne, publie le récit suivant d'un événement qui vient d'émouvoir la Russie :

"Pendant une chasse à l'ours de la cour de Saint-Pétersbourg, le grand-veneur de l'empereur, nommé Kondratine, a été tué d'un coup de fusil auprès de la personne de l'empereur.

"Au premier moment, on crut à une méprise funeste, à un simple accident de chasse ; mais il paraît que plus tard on commença à élever certains soupçons, et c'est notamment le comte Werner qui se voit compromis dans cette affaire délicate. Rien n'est encore bien éclairci."

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches communiquées à l'Abeille.

Rien de nouveau dans la situation des insurgés parisiens.

Ils retiennent Chanzy comme ôtage.

Aucune ville de France ne se prononce pour eux.

Lyon, Marseille et Bordeaux sont tranquilles.

Les insurgés invitent les maires à coopérer aux élections.

Un article du Journal Officiel.

Toute désobéissance aux décrets républicains sera rigoureusement punie.

Suspension de toutes les affaires.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Paris, 21 mars—Le comité central insurrectionnel dit qu'il respectera les conditions de paix, mais qu'il considère que le gros de l'indemnité doit tomber sur les auteurs de la guerre.

La situation à Montmartre et à Belleville reste sans changement.

Les affaires et les travaux sont suspendus et il y a de fréquentes alarmes le soir.

Une démonstration des amis de l'ordre s'est rendue aujourd'hui vers le quartier-général des insurgés, mais elle a trouvé des baïonnettes pour lui barrer le chemin. Une altercation très vive s'en est suivie et les amis de l'ordre se sont retirés.

Versailles, 21 mars—Les insurgés détiennent le général Chanzy et l'amiral Sausset comme ôtages. Ils fusilleront Chanzy si on les attaque.

Tous les fonctionnaires des départements ont offert leur appui armé à l'Assemblée.

Londres, 22 mars—Le bruit qu'un transport français avec 3000 prisonniers a été perdu avec tous ceux qui étaient à bord est regardé comme absurde et a été partiellement contredit.

Berlin, 22 mars—Le comte Bismarck a été élu au rang de prince de l'Empire allemand. Le général Von Moltke a reçu la grande croix de l'ordre de la Croix de Fer.

Versailles, 22 mars—Les insurgés fouillent tous les trains. Ils occupent toutes les fortifications à l'ouest de Paris.

Berlin, 22—L'Empereur a prononcé son discours de trône de marbre de Charlemagne qui a été apporté dans ce but d'Aix-la-Chapelle.

Versailles, 22, par Londres, 5 heures et demie du soir—Thiers a adressé une autre circulaire aux préfets des départements pour les informer que les avis reçus de toutes les provinces sont rassurants. Des tentatives de désordre ont échoué partout. A Paris, les citoyens s'organisent pour la suppression de la révolution. L'armée compte maintenant 47,000 hommes.

Une proclamation va être lancée pour conseiller aux insurgés de mettre bas les armes. Lyon, Marseille et Bordeaux, où l'on redoutait des troubles, demeurent tranquilles. Le gouvernement devient plus fort d'heure en heure. Avec l'appui de l'Assemblée soutenue par le pays, avec une majorité des citoyens de Paris, relativement en sa faveur, et entouré d'une armée qui s'accroît sans cesse, le gouvernement est déjà formidable et commence à inspirer la crainte salutaire de son pouvoir.

De nouveaux préfets ont été nommés dans 16 départements.

Versailles, 22—A la séance de l'Assemblée nationale aujourd'hui, Thiers a adressé les remerciements de l'Assemblée et de la République aux députés Tierard, Clemenceau et Schoelcher pour le courage qu'ils ont montré dans la réunion à Paris.

Londres, 22—Une dépêche de Rouen dit que les Allemands y ont célébré leurs victoires tout à leur aise.

Nombre de villes françaises et de bourgs ont adopté et adressé des résolutions protestant contre la révolution et proclamant leur adhésion au gouvernement.

Berlin, 22—La *Correspondance semi-officielle Provinciale* dit sur les troubles de Paris : L'Allemagne n'interviendra certainement pas dans les affaires de Paris, maintenant que les intérêts et prêter l'exécution des engagements pris avec la France.

Paris, 22 mars—Le *Journal* dit : L'heure est arrivée où le peuple de la capitale peut sauver le pays, et le *Journal* fait un appel aux bourgeois pour avoir leur appel dans ces graves circonstances.

Trois des chefs de bataillon de la garde nationale du 2me arrondissement ont signé un manifeste où ils joignent leurs voix à celles des députés à l'Assemblée et des maires de Paris dans la détermination de défendre la République et la tranquillité contre tout le monde. Ils ont organisé une force spéciale et pris des mesures pour la protection de leur arrondissement.

Ils demandent, en outre, la coopération de tous dans l'œuvre de la conciliation et qu'on s'abstienne de tout crime.

Londres, 22—Les journaux de Londres parlent avec enthousiasme du mariage de la princesse Louise. Il y a eu de grandes réjouissances et des cérémonies pompeuses dans tout le Royaume-Uni. Nombre de mariages ont été solennisés en même temps dans diverses parties de l'Angleterre. Beaucoup de dîners et de bals ont été donnés à Londres en l'honneur de l'événement, et il y a eu beaucoup d'illuminations.

Paris, 22, par Londres 22, à 9 heures et demie du soir. Le *Journal officiel* des insurgés dit : le comité central républicain ne pouvant s'entendre avec les maires, est forcé de procéder aux élections sans leur coopération. Les élections sont remises à demain. Elles seront faites sous la surintendance du comité électoral nommé par le comité central républicain.

Le commandant de la garde nationale a nommé Raoul Dubeisson chef de l'état-major-général ; le col Valigranne, commandant de l'Hôtel-de-Ville et lomol. Dardelle, commandant des Tuileries.

Un article dans le même journal cherche à prouver que l'Assemblée qui siége maintenant à Versailles est légalement incomplète, par la raison que l'élection de quelques-uns de ses membres a été viciée par l'occupation et la pression étrangère. La Chambre est représentée comme un pouvoir exécutif à vues étroites.

Le même journal dit : A Paris est dévolu le devoir d'imposer le respect pour la souveraineté du peuple qui doit voir que Paris n'est pas séparé des provinces et que les provinces ne sont pas séparées les unes des autres. Paris doit être la capitale de la France. C'est indisputablement son droit de procéder aux élections.

Le comité central républicain a pris de sages et d'indispensables mesures pour l'établissement des conseils communaux et pour l'élection de tous les hauts officiers de la garde nationale, par les membres.

Un paragraphe de l'organe des insurgés stigmatise, sous le titre "d'avertissement", les résolutions adoptées dans la réunion des journalistes parisiens, et publiées hier dans plusieurs journaux comme une provocation directe à la désobéissance aux décrets du gouvernement et une usurpation sur la souveraineté du peuple.

Avertissement est donné que, si le comité central républicain a l'intention de respecter la liberté de la presse, il est déterminé aussi à faire respecter les décisions du peuple et qu'il ne tolèrera aucune excitation à la désobéissance. La répression de l'offense sera rigoureusement punie.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 22—Sénat.—Pendant le débat sur une résolution d'Anthony, M. Trumbull a dit que le comité judiciaire ne pouvait s'entendre sur un bill [illegible] le Sud.

M. Morton a demandé que le comité fit un rapport dans ce sens, disant que le Sénat pourrait se charger de la tâche.

M. Thurman a déclaré que les différents bills sur les Ku Klux étaient tout-à-fait en dehors de la Constitution.

Le vote en faveur de la législation à faire contre le Sud a été de 31 contre 12. Plusieurs amendements ont été proposés. A la fin, la résolution d'Anthony a passé par 38 voix contre 12. Elle dit simplement que :

Résolu, que le Sénat n'examinera à la présente session d'autres projets de loi que ceux sur les allocations pour le déficit, la résolution concurrente pour l'ajournement, la nomination d'un comité d'enquête sur la condition des Etats du Sud, relativement à l'insurrection et la résolution actuellement pendante chargeant le comité judiciaire de rapporter un bill ou des bills qui autorisent le Président et les Cours des Etats-Unis d'exécuter les lois dans les dits Etats, et le rapport que le comité judiciaire pourra faire sur ce sujet.

Le Sénat s'est ajourné.

Chambre.—MM. Hillard, Bell et Parker, démocrates élus du New Hampshire, ont été admis.

M. Young, de la Géorgie, a traité de ridicule l'assertion d'un journal prétendant qu'il avait exprimé le désir de faire une charge de cavalerie à travers la Chambre en tirant et en sabrant. Il a prétendu n'avoir jamais dit pareille chose, qu'il n'était jamais sorti de sa bouche et qu'il ne pensait pas [illegible] à une pareille assertion. Il a conclu en disant : Comme le peuple que j'ai l'honneur de représenter, j'ai l'intention et le désir d'obéir aux lois de mon pays et de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour la paix, la prospérité et la gloire.

M. Edwards, démocrate de l'Arkansas, a été admis.

Washington, 22—Le malle des journaux de la Nlle-Orléans, du 15 au 19 inclusivement, a été perdue ce soir.

NOUVELLES DIVERSES.

Aspinwall, 16, par la Jamaïque—Le steamer des Etats-Unis Nipsic, qui est arrivé le 8, de la rivière Atrato, rapporte les nouvelles de l'expédition qui dit qu'elle était arrivée sur le point culminant qui est à moins de 200 pieds de hauteur. Tout le monde se portait bien et était plein d'espoir dans le succès.

Le *Mosic* est retourné à Altrato le 15. L'exploration sera probablement terminée vers le 1er mai.

L'*Osipee* est arrivé à Panama le 10 et à Jamestown le 17 pour relever le *Resaca*.

Des nouvelles de Panama disent que l'expédition du côté du Pacifique progresse favorablement. Le commandant Selfridge est arrivé en examinant des rivières Paya et Syra. Aucune nouvelle découverte n'a été faite.

Le Honduras a formellement déclaré la guerre au San Salvador.

La difficulté ne pourra pas probablement se régler maintenant. Le président Medina a lancé un décret suspendant l'opération des traités avec San Salvador. Jusqu'à ce que ce pays soit disposé à en observer les clauses. Si la guerre s'en suit, le président Medina dit que le San Salvador doit en assumer la responsabilité, et fait savoir aux étrangers que si des dommages sont causés aux chemins de fer du San Salvador, ce sera une cause d'invasion.

Des dépêches du Nicaragua annoncent que Vicente Quadria a été installé comme président de Costa Rica.

Le récent tremblement de terre à Guayaquil n'a fait que peu de mal.

Le traité d'extradition entre le San Salvador et les Etats-Unis est déclaré défectueux.

Key West, 22—Le Tennessee avec les commissaires de Santo Domingo à bord partira pour New-York demain matin. On croit qu'un remorqueur ira au devant du Tennessee vers la barre de Charleston, et qu'il prendra une partie des membres de l'expédition afin qu'ils puissent se rendre à Washington, avec le rapport par chemin de fer. Le Tennessee doit être rendu devant Charleston.

Richmond, 22—Le Sénat a terminé la question des chemins de fer dans laquelle le général Mahone était intéressé. Celui-ci a, dans la journée, échangé des coups avec Jean Logan, avocat d'une autre partie intéressée. Mahone a tiré un coup de pistolet.

Raleigh, 22—Le Sénat a prononcé aujourd'hui sur les huit chefs d'accusation portés par les commissaires de la Chambre contre l'ex-gouverneur Holden. Il y avait 49 membres présents et un vote des deux tiers était requis. Voici le résultat du vote ;

1er chef : non coupable, ouis 30, nons 19 ;
2e chef : non coupable, ouis 32, nons 17 ;
3e chef : coupable, ouis 37, nons 12 ;
4e chef : coupable, ouis 36, nons 13 ;
5e chef : coupable, ouis 40, nons 9 ;
6e chef : coupable, ouis 41, nons 8 ;
7e chef : coupable, ouis 36, nons 13 ;
8e chef : coupable, ouis 36, nons 13.

Le Sénat a alors adopté un ordre destituant le gouverneur Holden.

Par cet ordre, il est déclaré incapable d'occuper une place d'autorité ou de profit dans l'Etat. L'ordre est voté par 36 contre 12.

Tous les sénateurs étaient présents, moins un. Le Sénat se compose de 38 conservateurs et de 14 républicains. Un républicain, M. Flyte, de Northampton, était absent.

New York, 22—Dans une séance de la confraternité fénienne, John Savage, chef de l'Exécutif, a fait un long discours où il réprimande vertement les exilés récemment arrivés d'Irlande pour leur conduite dictatoriale en cherchant à détruire l'organisation fénienne dans ce pays, afin de pouvoir établir un directoire secret, composé d'eux-mêmes pour la garde des fonds de l'organisation. La résolution de ne pas renoncer au nom de "Fenians" a été accueillie avec enthousiasme.

Cheyenne, 22—A la cour de district qui a siégé hier, il y avait quatre dames membres du juri. Un Indien a été trouvé coupable de meurtre et condamné à être pendu.

Chicago, 22 mars—La maison de Lonon & Co., connue sous le nom de "National Cooperation Dry Goods House", qui se proposait de distribuer pour quinze cent mille dollars de marchandises par certificats, aux détenteurs de billets, a été poursuivie à la Cour criminelle, qui a décidé que ce plan n'est autre chose qu'une grande loterie ; en conséquence, les propriétaires ont été trouvés coupables.

MARCHES EUROPEENS.

Liverpool, 22—soir—Coton plus ferme à la clôture. Mid. upl 7 3/8 à 7 1/2. Orléans 7 5/8 à 7 3/4. Vendu 15,000 balles.

Londres, 22—au soir—Fonds sans changement.

MARCHES AMERICAINS.

New-York, 22—au soir—Coton actif, à 3 sur demande. Escompte à 7. Change 9 3/4 à 9 7/8. Or 111 1/8. Gouvernements fermes et inactifs. 5-20 de 1862, 112 1/8. Louisiane 69 et 66. Levée 75 7/8 et 69 1/2.

New-York, 22 au soir—Coton plus ferme. Vendu 2544 balles. Mid. upl. 15 1/8. Farine calme. Extra 27 et à 30.

New-York, 22—Sucre ferme et calme. Beau à bon raffiné de 8 5/8 à 9 1/8. Mélasse ferme. N. Orléans 60 à 65.

Memphis, 22—Coton plus ferme. Vendu 1900 balles.

Memphis, 22—Temps couvert et chaud. Descendant, le Louisiana.

Galveston, 21—Coton ferme. Bon ordinaire 11 3/4 à 12. Stock 85,720 balles.

Galveston, 22—Coton ferme. Bon ordinaire 12 à 13 1/4. Stock 85,[illegible] balles.

Savannah, 22—Coton calme et ferme. Mid. 14 1/8. Stock 69,[illegible] balles.

Charleston, 22—Coton ferme et en bonne demande. Mid. 13 3/8 à 13 3/4. Stock 25,[illegible] balles.

Mobile, 22—Coton calme. Mid. 14 1/2. Stock 61,[illegible] balles.

Cincinnati, 22—Coton ferme et en demande modérée. Mid. 14 1/4 et 14 3/8. Farine calme et sans changement. De famille 6 20 à 6 30. Maïs en bonne demande aux pleins prix. Graisse inactive et en baisse. Porc inactif et incertain. Whiskey, languissant et fléchissant à 88.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 22—Descendus : Katie, à 8 et Robt. Mitchell à 9 heures hier soir ; Edinburg à 5 et Silver Bow à 11 A. M. Le fleuve monte lentement.

St-Louis, 22—Arrivé, bateau Pott. Roy, de la Nlle-Orléans ; partis, Tom Jasper, Continental, et Bee avec barges, pour la Nlle-Orléans. La rivière baisse lentement. Beau temps.

Cincinnati, 22—La rivière monte. Parti, bateau J. H. Groesbeck, pour la Nouvelle-Orléans.—Beau temps.

Louisville, 22—La rivière a monté de 3 pouces ce matin. Il fait beau temps, mais chaud. Arrivé, le Mary Houston, de la Nlle-Orléans. Partis, le Mary Davage et le Potomac, dito.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 22—4 h. P. M.—Baromètre 30.05. Vent S. S. E. léger. Arrivés : navire Cordillera, en 55 jours de Londres ; steamer St. Mary, à 4.30 P. M., de Galveston.

Passe à la Loutre, 22—Vent S. S. E. léger. Pas d'arrivages.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 21 mars, minuit—Il a été annoncé, ce soir, à la Chambre, que lord Lyons avait reçu l'ordre de suivre le gouvernement français à Versailles ; que toutes les mesures nécessaires avaient été prises pour protéger les sujets anglais et leurs propriétés à Paris.

Des avis de l'intérieur de Paris, de ce soir dix heures, disent que la ville est tranquille.

Une affiche signée par les maires de Paris informe les citoyens que l'Assemblée à Versailles a été requise de voter promptement en faveur de la proposition pour l'élection d'un conseil municipal.

Les maires expriment l'espoir que la garde nationale empêchera de nouveaux conflits jusqu'à ce qu'une décision finale soit prise par l'Assemblée.

Paris, 21 mars—Le *Journal officiel* de l'insurrection recommande aux gardes nationaux d'exercer la plus grande vigilance pour empêcher les criminels de rentrer à Paris.

La ville est calme. Les voitures de place recommencent à circuler, et les Théâtres ont été rouverts.

Une proclamation signée par le général Duval [illegible] de Paris, demande l'élection du maire de Paris avec des [illegible] dans les arrondissements.

La proclamation dit : ce n'est pas Paris [illegible] de la France, [illegible] [illegible] de la défense nationale et [illegible] de [illegible].

Elle se termine par un appel au peuple pour qu'il se conforme [illegible] et suive notre exemple en répondant à l'[illegible].

Un décret vient d'être lancé qui prolonge le délai pour le paiement des billets de commerce et interdit, jusqu'à nouvel ordre, aux propriétaires d'expulser leurs locataires quand ils ne payent pas leurs termes.

Washington, 21—Sénat—La résolution d'ajournement a été [illegible] sur la table par 24 contre 16. On [illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible].

Chambre—Rien.

Londres, 21 mars, midi—Consolidés, 92 1/2 à 92 1/8.

Liverpool, 22 mars, midi—Le coton s'affermissait à l'ouverture. Uplands, 7 3/8 à 7 1/2. Orléans 7 3/4 à [illegible]. Ventes, 12,000 balles.

Frankfort, 22 mars — Rente 96 [illegible].

New York, 22 mars—Arrivés : steamers Jacinto, City of London et Manhattan.

New-York, 22, midi—Or, soutenu à 11. Sterling 9 7/8 et 10 1/4. Coton calme et ferme, Orléans 15 [illegible], ventes 1,000.

Passe du Sud-Ouest, 22 mars, midi—Baromètre [illegible]. Vent S.-O., léger. Il n'y a rien au mouillage au dehors.

☞ MM. Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale, prennent des abonnements aux différents journaux de modes et à toutes les publications illustrées, anglaises et américaines.

☞ Avec $6 00, l'on obtient l'Histoire illustrée du Siége de Paris, chez Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

$65.—Pour la modique somme de $65, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 189.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la machine à coudre de Wilson & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 113 & 159, à la Nlle-Orléans.

MARIAGE.

ZIMMERMANN—JOHNS—Marié, le 19 mars 1871, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, par le Rév. Père J. J. Duffo, CONSTANT H. ZIMMERMANN à PAULINE OLGA JOHNS—tous deux de cette ville.

EGLISE ST.-MAURICE (Carrollton.)

JEUDI matin, à 9 heures, il y aura un SERVICE solennel pour le repos de l'âme de LUCINE CAMPAINO, décédée le 23 mars 1870.

Les parents et les connaissances sont priés d'y assister.

De la part de M. Julien Vente et de M. Antoine de Longbers.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

La Resp∴ Loge L'AMITIÉ No 27, sous juridiction du Sup∴ Conseil des Etats-Unis, tiendra sa T∴ ten∴ au L∴ A∴ L∴ pour l'inst∴ des off∴ et ind∴ de la Loge, mercredi ce soir, à 7 heures, dans le salle de la Loge, située encoignure des rues St. Pierre et St. Claude, à l'Hot[illegible], de plus, prof∴ en gr∴ d'app∴

Tous les Maçons sont fraternellement invités à y assister.

Par mandement du Vén∴

[illegible] E. GLAUDIN, Maçon, Secrétaire.

RICH'D GAINES. P. V. DUCROS.

SUCCURSALE SUD-OUEST
— DE LA —
Compagnie Knickerbocker
D'ASSURANCE SUR LA VIE
De New-York.
POUR LE TEXAS, LA LOUISIANE ET LE SUD DU MISSISSIPPI.
Bureaux : No 50 de la Rue du Camp, Nouvelle-Orléans.
Actif..........$8,000,000.
Cette compagnie émet les polices et paie les pertes à ses Bureaux.
GAINES & DUCROS, Directeurs.

A. F. McLAIN, D. M.
Chirurgien-Dentiste,
Au No 66 de la rue Baronne. (Au premier.)
RÉSIDENCE—Au No [illegible] de la rue Calliope.

De quel fil vous servez-vous ?
LE FIL DE COTON LONGUE SOIE DE WILLISTON
EST RECONNU
Le meilleur des fils.
NORTH, BRUSH & MASON,
Marchands, en gros, de [illegible]
Articles de fantaisie et "Notions".
35..........Rue des Magasins..........35
Sont les agents des fabricants.

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.
Les soussignés ont constamment les célèbres marques qu'ils vendent en lots en gros des whiskies MAGNOLIA de S. N. PIKE, "White Wheat", ROSE CHERRY, Best stock de WHISKIES BOURBON et RYE (seigle) purs, de Kentucky et de Pennsylvanie.
DEVAN, MASON & CO.,
Aux Nos 111 et 113 de la rue Poydras.

Demande de Barils à Huile de Charbon.
On demande des barils à huile de charbon. S'adresser à J. H. O'CONNER, Secrétaire. Au No 17 de l'Exchange Place.

A vendre,
UN SALON DE COIFFURE et Magasin de Variétés situé au No [illegible] de la rue Royale, [illegible] pour cause de maladie du propriétaire. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

A vendre ou à louer, à Mandeville,
[illegible] résidence de campagne [illegible] toutes les dépendances, jardin [illegible] S'adresser à Veuve [illegible] No 25, rue St-Claude.

Marchandises de Printemps.
Le soussigné annonce à ses clients que son magasin est ouvert de nouveau avec un magnifique assortiment de vêtements de printemps, et de chapeaux pour hommes et enfants, ainsi que chemises, caleçons, etc. etc.
Il sollicite les vêtements sur commande et en garantit la justesse.
C. LAZARE.
No 126, Vieille-Levée.
Encoignure Ste-Anne.

P. MARCHAND,
PHARMACIEN,
(Successeur de E. LEGRIX)
COIN MARAIS ET ST-PHILIPPE.
[illegible]

JULES MOSSY,
NOTAIRE PUBLIC,
8..........Galliar Court..........8
Nouvelle-Orléans.

A Vendre.
UNE MACHINE A VAPEUR de même que toutes les installations d'un MOULIN A GRU. Pour les détails, s'adresser à la grocerie coin Ste. Anne et Robertson.

INSTITUTEUR.
UN homme d'un certain âge, possédant l'histoire naturelle, la physique, et parlant plusieurs langues, désire trouver une place d'instituteur, à la campagne, où il pourrait rendre des services divers, par ses connaissances. S'adresser par écrit à monsieur BRUNET, poste-restante, à la Nlle-Orléans.

GANTS JOUVIN,
Chemises Françaises,
CHEZ
LION & PINSARD,
151 & 153...Rue du Canal....151 & 153
A COTE DE HOLMES.
Reçu 100 douz. de GANTS DE PEAU garantis JOUVIN.
50 douz. CHEMISES FRANÇAISES pour hommes.

MARCHANDISES SECHES
A bon marché,
Venant des Encans de New-York.
—CHEZ—
TURCOTTE & LAROSE,
JACKSON STORE,
Encoignure Ste.-Anne et Chartres.
NOUS offrirons en vente, à partir de LUNDI, 20 du courant, un grand stock de MARCHANDISES NOUVELLES que nous vendrons à des prix exceptionnellement réduits. Nous invitons nos amis et le public à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs.
[illegible]

Annonce.
TRANSPORT[illegible]

SOIERIES
CHINOISES
— ET —
JAPONAISES.
Ayant réussi à acheter tout le stock de
Soieries
Importées par la barque LAWRENCE, directement de Hong-Kong, nous invitons les acheteurs à venir examiner ces étoffes rares.
D. H. HOLMES,
155..........RUE DU CANAL..........155
— ET —
15..........RUE BOURBON..........15

NATTES INDIENNES
Véritables.
LE soussigné ayant fait des achats considérables à la VENTE A L'ENCAN de la cargaison de la barque
LAWRENCE,
Dispose d'un assortiment complet des
Meilleures Nattes
De Canton,
Aux Prix les plus réduits.
Désireux d'écouler promptement ces marchandises, nous les offrirons à
A une très légère augmentation sur le prix d'achat.
D. H. HOLMES
155..........RUE CANAL..........155
— ET —
15..........RUE BOURBON..........15

Nouvelles Marchandises
DE
PRINTEMPS
CHEZ
GUÉBLE & NIPPERT,
127.....RUE DU CANAL.....129
REÇU, par le steamer Chrysolite, de Liverpool, un superbe assortiment de GANTS DE PEAU DE TOUS GENRES.
[illegible]
GUEBLE & NIPPERT.

EAUX MINERALES.
ATTENDU ET A VENDRE
BITTER WATER, de Friedrichshall,
EAU DE VICHY,
EAU BLUE LICK,
EAU EXCELSIOR, de Saratoga,
EAU GEYSER,
EAU HOTHORNE, &c, qui arriveront sous peu dans le port.
FREDERICKSON & HARTE.
Au No 129 de la rue du Canal, Bâtisse Touro.

HENRY TRICOU. EUGENE BOISSEAU.
TRICOU & BOISSEAU,
88 - - Common St. - - 88
ONT toujours en mains un GRAND ASSORTIMENT de CHAPEAUX feutre souples, pour hommes et enfants, CHAPEAUX paille et Campêche, CHAPEAUX pour femmes et fillettes.

Une occasion rare.
LE marché particulier le plus grand et le plus avantageusement situé, à l'angle des rues Broad et Conquest, parfaitement installé et faisant d'excellentes affaires. C'est ce qu'il y a de mieux pour un boucher. Il est à louer et on le livrera le 1er du mois. S'adresser au propriétaire,
J. M. BOYLE,
Au No 8 rue du Canal.

AVIS.
J. TURCOTTE ayant acheté le MAGASIN JACKSON, encoignure Ste-Anne et Chartres, et ayant associé M. J. A. LAROSE à ses affaires, le magasin continuera sous le nom social de TURCOTTE & LAROSE.
Tous ceux qui doivent à l'ancienne maison sont priés de venir payer le plus tôt possible afin de balancer les livres.
J. TURCOTTE.
J. A. LAROSE.

McINTYRE & APPLEGATE,
PLOMBIERS,
Au No 148 de la rue Poydras, Nlle-Orléans, Louisiane.
Marchands, en gros et en détail, d'articles à Plombiers, Pompes en fer et en cuivre, Fourneaux de Cuisine, &c.

Maison à louer
121 rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourbon. Au gaz et à bail.
HENRY CHIAPELLA,
Avocat,
6 Gallier Court.

Nouveau Magasin,
AU BON MARCHE.
HYPOLITE GENGELLE, ex-associé de la maison J. G. Bermel, vient d'ouvrir un magasin de Chapeaux, de Modes et d'Articles de Fantaisie. Ces articles sont vendus si bon marché, que les dames feront bien, avant de faire leurs emplettes, de visiter le No 25, rue du Camp, près la rue du Canal.

Livres de droit.
VENANT d'être reçus de New York, un grand assortiment de LIVRES DE DROIT, des dernières éditions. Les avocats feront bien de venir examiner ces ouvrages.
S. F. SISKRON,
20 Commercial Place.

A Vendre,
UN MOULIN (au complet) pour moudre de la drèche ou de la farine de maïs, du gru, etc. On le vendra à très bas prix. S'adresser à
J. B. BLAFFER & CO.,
Aux Nos 28, 28 et 30 de la rue Bienville, 28 de la rue Gravier.

Burgundy Port.
100 quarts Burgundy No. 1.
50 do do No. 4.
[illegible]
SHERRY.
25 quarts Burgundy No. 1.
20 do do No. 4.
A vendre par
F. BAILLY BLANCHARD, Jr.,
26, Vieille-Levée.

Divers! Divers!!
100 barils Pure Mess Beef,
[illegible]
PASCAL & ISLEY,
Nos 74 & 76 rue Poydras.
—Aussi seuls Agents—
de la Charrue patentée "MOE PLOW" ou Cultivateur de A. A. Moe, [illegible]

DIVERS.—[illegible] caisses beurre Goshen [illegible]
J. P. VANHORN & CO.
Au No [illegible] de la rue Poydras.

Changement de domicile.
Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis qu'il a transféré son domicile au No 68, rue de Dumaine.
P. POUJOL.

Robt. E. Lee's Cheap Hat Store.
Corner Royal & St-Louis.
HATS at 25 cts, 50 cts, 75 cts
Extra qualities from $1 to $8.
SILK HATS at 50 cents to order.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI,
DE
NORMAN & REISS,
131 et 133, rue Vieille-Levée, 131 et 133.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
[illegible]
Ils tiennent aussi toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que
[illegible]
RUE VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Fire Works :
ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS,
TORPEDOES.
Prize Boxes.
BON TON, SANTA CLAUS,
NOVELTIES,
CASH PRIZE BOX, SHOO FLY,
LITTLE SHOO FLY.
A vendre en gros par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents.
Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

COW PEAS!
COW PEAS!
1500 boisseaux de FÈVES de la Caroline.
A vendre par
P. E. DURAND,
No. 57, rue Vieille-Levée.

Vor. HEBERT & Cie,
59, RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville,
Librairie Française,
SEULS AGENTS DIRECTS DE :
L'ILLUSTRATION, du MONDE ILLUSTRÉ, de la REVUE DES DEUX MONDES, des MODES PARISIENNES, ainsi que de TOUTES les publications françaises de MÉDECINE, de LITTÉRATURE, de SCIENCES, d'ARTS, de ROMANS, etc., etc.
Aussi du Courrier des Etats-Unis, de St Croix, du Messager Franco-Américain, de New-York.
Articles pour Bureaux.
Un grand et magnifique assortiment de
Papiers peints.
59..........RUE DE CHARTRES..........59
COIN BIENVILLE.

Avis.
PAR suite d'incendie, MM. DEBBONS & BONNECAZE ont transféré leur établissement de CONFISERIE du coin des rues Royale et St. Pierre au coin des rues Bourbon et Toulouse où les ordres seront, comme par le passé, exécutés avec promptitude et à des prix modérés.

AVIS.
Mme. Vve. C. SAUSSAYE.
66..........Rue Royale..........66
Entre Conti et Bienville,
Informe ses amis et le public en général qu'elle vient d'ouvrir un magasin de Chaussures pour dames et enfants. Chaussures faites sur commande.

F. Curet,
764 et 766 Broadway, New York.
A l'honneur d'informer les voyageurs de la Nouvelle-Orléans qu'il a fixé ses prix comme suit : $2 50 par jour. Cet hôtel est situé dans la meilleure partie de la ville et chacune des chambres et la nourriture sont soignées.

Prêt d'Argent,
A DES CONDITIONS TRÈS LIBÉRALES
Au No 128 rue Royale,
Entre Toulouse et St-Pierre.

A. COUTIN,
NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR,
Au No 30 de la rue des Magasins,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Spécialité de Vins, Eaux-de-vie et Liqueurs de choix.

SAISON D'AUTOMNE.
LEON GODCHAUX,
21 ET 23....RUE DU CANAL....21 ET 23
Et Nos 212, 216 et 217, rue de la Vieille-Levée.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,
LINGE DE DESSOUS,
CHAPEAUX.
Un assortiment considérable et des mieux choisis,
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.
De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.
NOTA—Nous offrons au public un vêtement entièrement nouveau,—le DERBY, remarquable par son élégance et qui sera certainement le plus recherché et le mieux porté de la saison.

MULLS SUISSES
En magasin et annoncées.
A vendre par
J. G. LINGHAM & CO.
Au No 7 de la rue Carondelet.

Redmond B. Mannion,
20..........Rue Carondelet..........20
TIRE des Lettres de crédit pour voyageurs sur
MM. N. M. ROTHSCHILD & SONS, Londres.
DE ROTHSCHILD FRÈRES, Paris.
S. M. DE ROTHSCHILD, Vienne.
M. A. DE ROTHSCHILD & SONS, Francfort.
Et tous leurs correspondants.

C. P. HOLLE & CO.,
Négociants Commissionnaires
ET EXPÉDITEURS,
Marchands de Produits de l'Ouest, Vins et Liqueurs,
Agents pour la vente des célèbres
Lager Beer de Cincinnati.
[illegible]..........Rue des Magasins..........[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 22 MARS—CLASSE No 68.
[illegible]
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.
HOWARD, SIMMONS & Co.,
Contracteurs.
[illegible] Nlle-Orléans.
[illegible]
Nlle-Orléans, Louisiane, ce 22 mars 1871
[illegible]
Commissaires.

$200,000
Grande vente de Marchandises Sèches de Saison,
SANS ÉGARD AUX PRIX COUTANTS,
— CHEZ —
PEPIN & TURCOTTE
153..........RUE DU CANAL..........155
Maison Blanche, Encoignure Baronne.
$200,000
Marchandises sèches de printemps et d'été devant être vendues d'ici à 30 jours, pour cause de dissolution de société.
NOUS offrirons, à partir de LUNDI, 6 mars, tout notre stock de marchandises sèches à un grand rabais. Les personnes qui désirent faire de bons marchés feront bien de se presser afin d'avoir le premier choix. Après le temps limité, la balance du stock sera vendue à l'encan.
[illegible]

LA SALAMANDRE,
Compagnie d'Assurances contre l'Incendie,
— AU —
COIN DES RUES ROYALE ET DOUANE,
Assure les risques de ville et de campagne aux taux les plus avantageux.
Président..........CHARLES ROMAN.
Secrétaire..........JULES LE MORE.
Comité de finances : Placide Forstall, Charles Lafitte, T. Reilly Blanchard.
— DIRECTEURS —
Charles Roman, Félix Grima,
James Wood, J. Villarrubia,
Dominique Pujo, Arthur Forstall,
T. Reilly Blanchard, Charles Lafitte,
Placide Forstall, Emile Dupré,
Placide Gueydan, Georges Hermann,
Felix Limet, B. Saloy,
C. E. Girardey, C. Toledano,
M. A. de Lizardi, Ant. Lasalle,
Charles Rochelle, Louis Giraud.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.
157..........CANAL..........157
(Incorporé le 15 mars 1855)
— OFFICIERS —
L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er vice-président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2e vice-président.
CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président.
SAM. JONES, Jr., trésorier.
— Directeurs —
[illegible]

Crescent City Live Stock Landing
— AND —
Slaughterhouse Company.
LE Conseil de Direction de cette Compagnie se compose aujourd'hui comme suit :
C. CAVAROC, Président.
PAUL ESTEBEN,
WM. FAGAN,
J. T. AYCOCK,
LOUIS RUCH,
J. P. ROUEDE,
WM. MAYLIE,
B. BEAURAY,
J. GITZINGER,
M. SCHOOS, Secrétaire.
Le tarif habituel demeure en vigueur.
D. SCHOOS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands—Au No 24 de la rue du Canal.
Nlle-Orléans, 15 mars 1871.
L'ELECTION annuelle de neuf Directeurs aura lieu, aux bureaux de cette compagnie, le LUNDI, 3 avril 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
A. W. HOTT, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nouvelle-Orléans.
CAPITAL..........$500,000.
LE PUBLIC est prévenu que des livres de souscription au capital de cette Compagnie sont ouverts au Bureau de la Banque du Peuple, coin des rues Royale et Conti, où l'on peut venir s'y inscrire.

Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire,
CONTRE L'INCENDIE.

Capital..........$5,000,000 en or.
AYANT reçu d'Angleterre des instructions qui étendent le pouvoir de cette Agence, je suis prêt à assurer contre l'incendie, aux taux les plus bas, [illegible] marchandises.
Les réclamations (s'il y a lieu) [illegible] leurs accordées aux assurés.
Directeurs à la Nlle-Orléans, MM. J. F. SCHRODER, S. HAYWARD, C. H. SLOCOMB.
R. C. MUSGROVE, Agent général.
Bureaux, No. 62 de la rue Baronne.

Association pour l'Assurance de la Vie en Amérique.
Département de la Louisiane et du Texas, Au No 62 de la rue Carondelet.
L'ELECTION annuelle de président, vice-président et d'un Board de treize directeurs de cette département aura lieu, à ses bureaux, le LUNDI, 3 avril 1871, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
SAML. FLOWER, Secrétaire.

Banque de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, le 2 mars 1871.
AVIS est donné aux actionnaires de la Banque de la Nouvelle-Orléans, qu'une assemblée générale aura lieu le 3 avril [illegible], pour les consulter sur la question de savoir s'il convient de changer la dite Banque en une banque nationale, sous la loi connue sous le nom de "National Currency Act."
E. AUGUSTIN, Caissier.

Banque Nationale de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans 21 février 1871.
UNE élection de neuf Directeurs de cette banque, pour un terme expirant le troisième lundi de janvier 1872, aura lieu au local de la banque, No 27 de la rue du Camp, le LUNDI, 27 mars 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Par ordre de la direction.
CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans, No 3 Carondelet.
CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par le Conseil de la Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nlle-Orléans, [illegible] il est donné avis qu'une assemblée générale de cette Compagnie aura lieu au bureau de la dite Compagnie, le LUNDI le vingt-sept mars prochain de [illegible] et de voter sur certains amendements proposés à l'Acte d'incorporation de la dite Compagnie.
J. H. CRAWFORD, Secrétaire.

Bureau de l'Assurance Protecting Company d'Amérique.
Nlle-Orléans, 21 février 1871.
LE livre de souscription au montant limité du capital de l'American Protecting Company est ouvert au public, aux Bureaux No 62 de la rue Carondelet, entre les rues Gravier et Baronne.
C. E. LAUGLAND.

Compagnie de la Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans.
Bureau, No 30 de la rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans, 25 février 1871.
LA COMPAGNIE DE GAZ HYDRO-CARBONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, incorporée en vertu des lois de l'Etat de la Louisiane, a le droit exclusif de la patente de M. M. [illegible] pour la fabrication du gaz hydro-carbonique [illegible] maisons, magasins, théâtres, églises, serres, [illegible].
Cette Compagnie produit le plus économique qu'il y ait au monde. Il est triple en lumière au brillant, moins dangereux et de la moitié moins cher, donnant une lumière plus forte et plus claire que le gaz de charbon.
On n'emploie pas de machines pour produire le gaz. Il est fabriqué à mesure qu'il est consommé et il n'y a conséquemment aucun danger d'explosion.
Il suffit d'une intelligence ordinaire pour remplir l'appareil dont un domestique peut se charger. Il peut le placer dans la cour et le relier aux tuyaux de gaz ordinaires.
Un tributeur peut le faire de la capacité voulue, depuis une seule lumière jusqu'au nombre de lumières qu'exige toute une ville. Pour une résidence ordinaire, il est de la grosseur d'un baril.
On reçoit les commandes aux bureaux de la Compagnie, au No 30 de la rue Carondelet, où l'on peut voir fonctionner l'appareil, à la manufacture de cigares de M. M. PENANT, No [illegible] de la rue du Canal, au "Cotton Boll Saloon" de M. HUGO RODERICK, No [illegible] de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans.